

Réaction de la plateforme Educaid aux recommandations formulées par l'étude du HIVA sur l'aide belge à l'enseignement de base

Ci-dessous, la plateforme Educaid réagit aux recommandations formulées dans l'étude de HIVA sur l'aide belge à l'enseignement de base. Cette réaction a été élaborée par le Groupe de travail Appui aux Politiques le 19 avril 2013. Il s'agit d'une première réaction aux recommandations formulées dans l'étude. Educaid considère que cette étude est une base pour une discussion ultérieure sans pour autant la valider intégralement.

5.1 L'enseignement de base doit-il être une priorité ?

Educaid souligne en premier lieu que l'enseignement est un secteur prioritaire important pour la coopération belge au développement, comme confirmé dernièrement dans la nouvelle loi. En identifiant les vraies priorités avec le pays partenaire sur la base d'analyses sectorielles rigoureuses, notamment du secteur de l'enseignement, cette priorité donnée à l'enseignement devrait être mieux mise en exergue dans la coopération bilatérale directe. C'est pourquoi la plateforme plaide en faveur d'analyses approfondies de tous les secteurs prioritaires de la coopération belge au développement, et pas seulement des secteurs déjà définis dans le Programme Indicatif de Coopération (PIC) précédent.

L'enseignement de base est une partie très importante du système éducatif, car il pose les fondements de la suite de la scolarité des élèves et de la formation permanente accessible à tous. Par conséquent, il doit faire l'objet d'une attention suffisante. Toutefois, Educaid tient aussi à souligner l'importance d'une approche intégrée visant un renforcement mutuel de tous les sous-secteurs.

5.2 Recommandations générales

Objectifs

Educaid partage le point de vue que la Belgique, en tant que partenaire de développement modeste, a le plus à offrir dans le domaine de la qualité du système éducatif. Educaid souligne que deux conditions doivent être remplies pour pouvoir réaliser un enseignement de qualité : (1) un accès égal/réel à tous les niveaux et sous-secteurs pour les franges de la population défavorisées et exclues, et pour les enfants et jeunes vulnérables, en accordant une attention spéciale au genre (« équité ») et (2) un passage aisé d'un niveau à l'autre de l'enseignement pour ces groupes, enfants et jeunes (« transitions »).

Principes

Educaid constate avec satisfaction que l'étude reprend ses recommandations adressées aux pouvoirs publics belges (voir http://www.educaid.be/sites/default/files/recommandations_educaid.doc).

Educaid marque son accord avec les quatre principes supplémentaires proposés par l'étude. En ce qui concerne le principe d'approche intégrée, la plateforme est d'avis qu'il ne faut pas seulement souligner la contribution des autres secteurs à l'enseignement de base, mais aussi le caractère de renforcement mutuel de tous les secteurs. Le quatrième principe – garantir de la place aux « thick solutions » – peut tout particulièrement compter sur l'aval de la plateforme.

Modalités

Educaid joue la carte de la spécialisation thématique par tous les acteurs *en mettant l'accent sur la qualité, l'équité et les transitions*. La plateforme n'est toutefois pas favorable à une spécialisation obligatoire sur la base de critères sous-sectoriels ou géographiques, étant donné que cela ne cadre pas toujours avec l'appropriation locale.

Educaid peut adhérer au principe d'harmonisation dans la mesure où l'on privilégie l'harmonisation entre toutes les parties concernées et la société civile *sur le terrain même* par rapport à l'harmonisation entre les acteurs belges. Là où cela s'avère utile, on cherchera bien entendu aussi à mettre en œuvre une collaboration belge.

Educaid est d'accord avec la proposition de renforcer les connaissances en matière d'enseignement au sein de la DGD en fonction de son mandat dans le secteur du développement. D'autre part, l'expertise et les capacités de tous les acteurs peuvent aussi être renforcées. La plateforme Educaid y contribue largement et entend poursuivre dans cette voie.

Educaid approuve la demande de définir plus clairement ce que l'on considère ou non comme une aide au secteur de l'enseignement. Elle adhère aussi à la recommandation d'accorder un rôle décisif à la mesure dans laquelle un programme est axé sur le renforcement du secteur de l'enseignement dans ce choix. Educaid est disposée à examiner avec la DGD la façon de garantir un meilleur déroulement de l'attribution ou non de programmes au secteur de l'enseignement.

Enfin, Educaid marque aussi son accord avec la nécessité d'examiner les possibilités de faire jouer un plus grand rôle au système des bourses dans l'amélioration de l'enseignement dans le Sud.

5.3 Trois scénarios pour l'aide future à l'enseignement de base

Educaid entend utiliser certains éléments mis en avant dans les scénarios comme base des discussions ultérieures sur l'aide future à l'enseignement. Educaid souligne toutefois que d'autres scénarios sont également envisageables et ne souhaite pas par conséquent se prononcer sur un scénario à privilégier ou souscrire aux trois scénarios.